

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

**Présents** : Christian MONTEYREMAR, Claire MAILLARD, Nicole BARROT, Christophe POULLENARD, Florent BONIN, Céline ARNAUD, Pascaline MARSOT ; Martine HUGUES, Dorian MOUGEL.

**Absents** : Cédric GIRAUD, Amandine DOLPHIN.

### **1- URBANISME**

DP 038 003 24 10028 : Panneaux photovoltaïques

DP 038 003 24 10019 : Panneaux photovoltaïques

DP 038 003 24 10030 : Pergola

DP 038 003 24 10031 : Panneaux photovoltaïques

### **2- COMPTES RENDUS REUNIONS EBER**

-Cycle de l'Eau : toutes les concessions sont sous la gestion d'EBER. Les investissements à venir sont conséquents car réseaux vieillissants.

-Agrandissement de la déchèterie de Salaise sur Sanne.

-Synthèse des charges prises par EBER pour les Communes.

-Environnement.

-Centrale villageoise.

### **3- ECOLES : Acquisitions jeux**

Etude des différents modules proposés par des sociétés rencontrées au congrès des maires. 3 projets de structures sont à l'étude.

Décision de ne pas opter pour un bac à sable qui nous avait posé problème dans le passé.

Renseignements auprès d'une juriste pour régler l'interdiction ou pas de fumer devant l'école.

### **4- VIDEOPROTECTION**

Suite aux différents devis qui nous sont proposés une réunion est prévue avec la société Serpollet. Organisation d'une réunion début 2025.

### **5- DELIBERATIONS**

#### **\*Signature convention avec EBER pour le partage de la taxe foncière Zone Artisanale des Bruyères**

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres du Conseil Municipal présent qu'il y a lieu de signer une convention avec la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône portant sur le reversement des recettes issues de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties acquittée par les entreprises de la Zone d'Activité Economique des Bruyères sur notre commune.

Le projet de convention et les modalités de calcul sont présentés aux membres du Conseil Municipal présent.

NB DE VOTES /9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

#### **\*Décisions modificatives n°1 Budget Commune**

En raison d'une mauvaise imputation lors de l'établissement, la trésorerie demande de procéder à une modification d'imputation afin que les numéros de comptes soient corrects.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		4 451,00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>		<b>4 451,00 €</b>
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	4 451,00 €	
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions</b>	<b>4 451,00 €</b>	

NB DE VOTES /9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

### \*Décisions modificatives n°1 Budget Locaux Commerciaux

En raison d'une mauvaise imputation lors de l'établissement, la trésorerie demande de procéder à une modification d'imputation afin que les numéros de comptes soient corrects.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		11 354,81 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>11 354,81 €</b>
R 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	11 354,81 €	
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>11 354,81 €</b>	

NB DE VOTES /9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

#### 6- DIVERS

- Vœux 2025.
- Mutuelles communales : 3 propositions – Aésio – AXA – Entre Nous

Fin de séance à 22h00 le 19/12/2024

Le Maire  
C. MONTEYREMAR

